

JURA ENTREPRISE

# De belles surprises pour les lauréates du concours « Initiative au féminin »

Lundi soir, la 12<sup>e</sup> édition du concours de la création d'entreprise au féminin se tenait à la Commanderie de Dole. L'occasion pour les lauréates de booster leur projet.

Elles étaient 113 à participer à ce concours. Seules 20 ont été nominées et six ont gagné un prix. La région organisait ce lundi soir à Dole la 12<sup>e</sup> édition du concours valorisant l'initiative au féminin. L'idée étant de promouvoir des projets innovants, viables et grâce à une diversité des profils.

## Des enjeux actuels

Ces femmes à la tête de leur entreprise étaient nombreuses à présenter des projets sociaux et environnementaux. À la suite des tables rondes, les représentants de la région ont remis aux lauréates des prix allant de 1000 à 5000 €. En plus de conforter leur pro-



■ Six sociétés en cours ou en devenir ont été récompensées par le jury, présidé par Marie Fiers, gérante de « UrbanLeaf ». Photo Hugo SIMARD

jet, ce soutien financier permettra d'ouvrir de potentiels nouveaux fonds et d'élargir la diffusion du concept.

Le premier prix a été attribué à Charlotte Rolland, 26 ans, qui a créé à Dijon, sa société « Merempsa ». Le concept, aider les EHPAD à trouver rapidement des remplaçants. « Nous faisons de la

mise en relation entre professionnels. Ce prix est très encourageant pour notre projet », se félicite Charlotte Rolland.

La société de Gwendoline Lochet, 42 ans et l'entreprise de Gwendoline Bressand, 28 ans, et Fanny Preney, 44 ans complètent le podium. Les grands vins de la côte chalon-

naise, « De la vigne à la robe » et les cosmétiques artisanaux de « Druydès » ont séduit le jury.

Le prix « Pépite » a été décerné à Tiffany Moret pour son calendrier social, Piquoti. Enfin, Sandrine de Freitas et Cathy Balandier ont reçu le prix du club Soroptimist pour leurs hébergements in-

solites, « les Lodges du Canal de Bourgogne ».

« C'est une surprise, j'ai beaucoup travaillé depuis un an et demi mais on a bouclé le dossier en trois jours car on a appris très tardivement l'existence du concours », s'enthousiasme, Manon Reinsch, 4<sup>e</sup> prix du concours pour « Bulles d'oxygène ». Elles ont été récompensées pour leur parcours et l'originalité de leurs projets.

Trois viennent de Saône-et-Loire, deux de Côte-d'Or et une du Territoire de Belfort. Dans la région, la création d'entreprises par des femmes ne représente que 30 %. « L'objectif est de faire grimper cette valeur à au moins 40 %. On va avancer par étapes », précise Antoine Bréhard, le directeur régional de la Caisse des dépôts. Des projets naissants qui transforment déjà le monde de l'entreprise.

Hugo Simard